

Sir HECTOR LANGEVIN : La chaussée est construite à Dunnville.

M. McMULLEN : Il n'y a pas de doute que d'autres parties du comté ont souffert du manque de pont. Qu'est-ce que l'honorable ministre se propose de faire à leur égard ?

M. BLAKE : Je crois que ce pont a pour but de faciliter les communications entre Dunnville et Ottawa.

Sir HECTOR LANGEVIN : Si un autre cas se présentait qui fût aussi raisonnable que celui-ci, il serait réglé de la même manière : mais chaque cas doit être jugé suivant ses mérites.

M. McMULLEN : L'honorable ministre ne nous a pas dit ce qu'il se propose de faire dans ces autres cas. Il dit que des plaintes ont été faites depuis nombre d'années : nous n'avons jamais entendu parler de ces plaintes.

Sir HECTOR LANGEVIN : La municipalité a été obligée de construire un pont à Cayuga. La chaussée ayant fait hausser l'eau, il fallut payer \$18,000 pour les dommages qui s'en suivirent. Il y eut d'autres réclamations à cause de l'invasion des terres par les eaux, et le gouvernement décida de construire un pont, à la condition que la municipalité renoncerait à toute réclamation contre lui.

M. McMULLEN : C'est un acte excessivement imprudent de la part du gouvernement. C'est simplement inviter toute la population établie sur les bords de la Grande Rivière à demander au gouvernement de leur construire des ponts, et le gouvernement ne pourra pas se soustraire à ces demandes. Ce principe a été virtuellement admis. Et la population obtiendra ces ponts, pourvu qu'elle élise des partisans du gouvernement. Si ce comté, en particulier, n'avait pas élu un ami du gouvernement, il se verrait encore privé d'un pont du gouvernement. Telle est la ligne de conduite suivie par le département des travaux publics, en ce qui concerne la construction des ponts, des bureaux de poste et d'autres édifices publics. Est-il d'autres gens en dehors de Haldimand qui souffrent de l'inondation, autant que les électeurs de ce comté ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne sache pas qu'il y en ait d'autres.

M. FERGUSON (Welland) : Cette nécessité de la construction d'un pont ne s'est pas fait sentir que tout récemment. La digue jetée en travers de la rivière se trouve à l'entrée de la dalle, et cette construction était nécessaire pour augmenter la provision d'eau de la dalle ; et, non-seulement à Dunnville, mais tout le long de la rivière, en remontant, l'eau a été refoulée et a débordé les rives, et des réclamations ont été adressées au gouvernement pour des terrains inondés, et ces réclamations ont été réglées. Cette digue ne se trouve pas au canal Welland, mais elle est construite, comme je l'ai dit, à l'entrée de la dalle.

M. McMULLEN : Jusqu'à quelle distance se fait-elle subir ?

M. FERGUSON (Welland) : Je ne saurais le dire, n'ayant jamais remonté la rivière, mais la digue se trouve à plusieurs milles, en haut.

M. McMULLEN : Il paraît que la construction de la digue impose la nécessité d'un pont, et il paraît qu'il est devenu plus nécessaire, depuis que le comté a élu un partisan du gouvernement. La

rivière remontait et le comté remontait le gouvernement en élisant un de ses appuis qui, sans doute, ne demande pas mieux que d'avoir un pont.

Sir HECTOR LANGEVIN : Cette question est venue devant nous, il y a deux ou trois ans, et elle a été discutée, l'année dernière, alors que le comté était représenté par M. Colter. Ce député a représenté les faits d'une manière très énergique, et il demanda la production des pièces à l'appui qui furent déposées sur le bureau de la chambre. Si je suis bien informé, M. Colter, qui est un avocat, a exprimé l'avis que ces gens avaient droit à une indemnité, de la part du gouvernement sous la forme d'un pont construit à ses frais, pour réparer les dommages dont la municipalité avait souffert.

M. MITCHELL : Je soumettrai volontiers à l'honorable ministre des travaux publics, avec qui j'ai toujours été en termes d'amitié, l'idée que M. Colter étant dans l'opposition, il ne pouvait pas obtenir la construction du pont, mais que maintenant, ayant en chambre un député de la bonne couleur, le pont peut être construit.

Pendant que j'ai la parole, je me permettrai de faire quelques observations concernant mon propre comté. Considérant l'amitié que m'a toujours témoignée l'honorable ministre des travaux publics, et celle que je lui porte également, depuis quatre ans, je nourris vainement l'espérance d'obtenir des améliorations pour mon comté. J'ai demandé un quai, à la Baie du Vin, que mon honorable ami promet de faire construire, depuis trois ans, mais je crois qu'il ne peut pas l'obtenir, à raison de la politique que j'ai mentionnée l'autre jour ; savoir, que le gouvernement ne veut rien faire, à la demande de tout député de l'opposition, à la demande de tout député qui ne vote pas, à temps ou contre-temps, à tort ou à raison, en faveur du gouvernement. Nonobstant la bonne volonté de l'honorable ministre, et ses sympathies à mon égard, et à l'égard du comté loyal que je représente, je ne puis obtenir cette amélioration nécessaire. L'honorable ministre a su promettre, mais les estimations ne réalisent pas ses promesses.

J'ai également demandé une appropriation pour améliorer une section très importante de la rivière Néguaç, et mon honorable ami a eu la bonté de me dire qu'il étudierait la question et qu'il la soumettrait à ses collègues, mais cette fois encore, je ne trouve rien dans les estimations, pour cette destination.

De plus, durant les trois dernières années, j'ai demandé, avec instance, au gouvernement, de faire draguer la barre de la rivière Miramichi, l'un des cours d'eau les plus considérables de la province.

Quand j'appuyais, autrefois, le gouvernement—j'allais dire, comme je regrette de l'avoir fait—j'obtins de faire creuser cette barre, mais à raison des plus gros steamers qui y viennent aujourd'hui, nous avons besoin d'une plus grande profondeur d'eau. Mon honorable ami a exprimé les meilleures intentions du monde au sujet de l'exécution de ces travaux, mais on sait qu'il y a un certain endroit pavé de bonnes intentions. L'honorable ministre me témoigne toujours la courtoisie caractéristique de la race héroïque à laquelle lui et moi appartenons en temps d'élection, et il me dit qu'il croit que les travaux sont nécessaires et qu'il obtiendra un rapport des ingénieurs et le soumettra au Conseil. La question est soumise au Conseil